

ANGELICA ARCHANGELICA POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

La drogue *Angelica archangelica* est constituée par les organes souterrains frais *d'Archangelica officinalis* Hoffm. (*Angelica archangelica* L.).

DESCRIPTION DE LA PLANTE

Archangelica officinalis Hoffm. est une plante bisannuelle très aromatique pouvant atteindre 1 à 2 m de hauteur, pourvue d'une épaisse souche radicante fusiforme et charnue.

Sur la tige violacée et fistuleuse, s'insèrent de très grandes feuilles alternes, bipennatiséquées et glauques en dessous ; le pétiole s'élargit à la base en une gaine embrassante.

Les inflorescences sont constituées par de grandes ombelles composées et hémisphériques. Les fleurs jaune verdâtre présentent un calice dépourvu de dents et des pétales entiers lancéolés.

DESCRIPTION DE LA DROGUE

Les organes souterrains *d'Archangelica officinalis* Hoffm. sont constitués d'une souche radicante assez courte, de la grosseur d'un pouce, présentant, à sa partie supérieure, la base de la tige et les restes des gaines foliaires et à sa partie inférieure, une touffe de nombreuses racines brunâtres, sinueuses, flexibles, ridées en long, d'une quinzaine de centimètres de longueur et de 1 mm à 5 mm de diamètre.

La coupe transversale de la souche radicante présente du centre vers la périphérie une moelle bien visible, une zone ligneuse, épaisse, marquée de stries radiales et une écorce spongieuse offrant des ponctuations brunes très apparentes.

Les racines n'ont pas de moelle ; leur zone ligneuse est relativement peu développée par rapport à l'écorce et les stries radiales sont plus rapprochées que celles du bois de la souche ; leur écorce présente aussi des ponctuations brunes.

La drogue dégage une odeur musquée et aromatique.

IDENTIFICATION

La drogue présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.

SOUCHE

La teinture mère *d'Angelica archangelica* est préparée à la teneur en éthanol de 55 pour cent V/V, à partir des organes souterrains frais *d'Archangelica officinalis* Hoffm., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES).

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

CARACTÈRES

Aspect : liquide de couleur jaune ambré.

Odeur aromatique caractéristique.

IDENTIFICATION

A. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, 1 mL d'eau R. Il se produit un trouble.

B. Examinée en lumière ultraviolette à 365 nm, la teinture mère présente une fluorescence bleu clair. Ajoutez quelques gouttes d'*ammoniaque concentrée* R. La fluorescence devient vert clair.

ESSAI

Éthanol (2.9.10). La teneur en éthanol est comprise entre 50 pour cent V/V et 60 pour cent V/V.

Résidu sec. Le résidu sec (voir la monographie PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES) est supérieur ou égal à 1,50 pour cent.

Chromatographie. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant une plaque recouverte de *gel de silice G* R.

Solution à examiner. Teinture mère.

Solutions témoins. -Solution de *bergaptène* R à 0,5 g/L dans l'*éthanol à 96 pour cent* R.
- Solution de *xanthotoxine* R à 0,1 g/L dans l'*éthanol* R à 96 pour cent.

Déposez séparément sur la plaque, en bandes de 10 mm, 20 µL de la solution à examiner et 10 µL de chaque solution témoin. Développez avec un mélange de 19 volumes de *chloroforme* R et de 1 volume d'*acétone* R sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air.

Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme obtenu avec la solution de xanthotoxine présente une bande ocre verdâtre de R_f voisin de 0,75 et celui obtenu avec la solution de bergaptène une bande ocre verdâtre de R_f voisin de 0,80. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente généralement une bande gris jaunâtre de R_f voisin de 0,05, une bande bleu vif de R_f voisin de 0,35, une bande bleu turquoise fluorescent de R_f voisin de 0,50, une bande bleue de R_f voisin de 0,60, une bande bleu vif de R_f voisin de 0,70, deux bandes ocre verdâtre de R_f voisins de 0,75 (xanthotoxine) et 0,80 (bergaptène) et une bande bleu vif de R_f voisin de 0,85.

Pulvérisez sur le chromatogramme la solution d'*aldéhyde anisique* R et chauffez la plaque à 100-105 °C pendant 10 min. Examiné à la lumière du jour, le chromatogramme présente une bande rose violacé de R_f voisin de 0,35, une bande rose violacé vif de R_f voisin de 0,70, une bande violette de R_f voisin de 0,85 et une bande violacée au front du solvant.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.